



**Ministère de la Santé Publique et de la Population**  
**Direction de Promotion de la Santé et de la Protection de l'Environnement**  
**(DPSPE)**

**Cadre d'interventions en communication**  
**en réponse à l'épidémie de Cholera déclarée**

---

## **Contexte & enjeux**

Selon l'OMS, le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*. Selon les estimations, il y a chaque année 3 à 5 millions de cas de choléra, avec 100 000 à 120 000 décès. La brève période d'incubation, de deux heures à cinq jours, renforce la dynamique potentiellement explosive des épidémies.

Haïti fait face depuis près d'un mois à une épidémie de choléra. Le foyer d'infection a été identifié aux abords du fleuve Artibonite contaminant les habitants vivant dans les communes du bas Artibonite et du bas Plateau central. Le bilan officiel des personnes infectées s'élève à trois cent trente sept (337) décès et à plus de trois mille présentant les symptômes du Cholera au niveau institutionnel.

Le Cholera, n'étant pas endémique en Haïti, est une maladie méconnue de la population haïtienne et même des prestataires. Le manque d'accès à l'eau potable et des pratiques d'hygiène précaires font de la prévention de la propagation de la maladie, un véritable défi.

Malgré une stabilisation apparente des cas dans les zones infectées, les risques de contamination sur les autres départements demeurent élevés. La possibilité d'avoir des cas de contamination au niveau de l'ère métropolitaine de Port-au-Prince reste particulièrement préoccupante, vu les conditions sanitaires précaires prévalant dans les quartiers urbains et les camps d'hébergement.

Le MSPP et ses partenaires sont rapidement intervenus au niveau des départements de l'Artibonite et du Plateau Central par la distribution de médicaments (*sérum, antibiotiques*), de sels de réhydratation orale et de produits pour le traitement de l'eau. Des groupes de travail intersectoriels (*clusters*) ont été mis en place : celui de la santé, celui de l'eau et l'assainissement et celui de l'éducation et les interventions sociales. Ce dernier, dans lequel fait partie le comité de sensibilisation du public est coordonné par la DPSPE qui a mis sur pied un comité de communication composé de professionnels de la communication évoluant au sein du MSPP et de la DPC appuyés par des partenaires non-gouvernementaux.

Les interventions de communication se feront à trois niveaux :

- Au niveau des zones déjà infectées
- Au niveau de l'ère métropolitaine de Port-au-Prince
- Au niveau des autres régions du pays

Ce document vise à donner des directives aux professionnels de la communication intervenant directement auprès des populations ciblées.

## **Objectifs de communication**

- Informer la population sur la situation;
- Informer/Rappeler les mesures d'hygiène et autres conduites à tenir en cas de diarrhée;
- Informer la population et les médias sur les actions conduites jusqu'ici par le Gouvernement haïtien, notamment le MSSP, ses partenaires nationaux et internationaux;
- Encourager l'implication communautaire par la participation des groupes organisés dans la vulgarisation des informations relatives à la prévention du cholera

- Susciter le dialogue chez membres de la communauté sur le choléra en vue de trouver des pistes de solutions pour améliorer les conditions d'hygiène

### **Publics cibles**

- **Primaires**

- Population en général ;
- Directeurs et enseignants ;
- Populations dans camps d'hébergement;
- Proches des personnes infectées / touchées par la maladie
- Élus locaux
- Prestataires de soins et services (hôpitaux et centre de santé)
- Malades chroniques
- Réseau de la DPC (structure de Protection civile)
- Scouts
- Leaders communautaires
- Groupes organisés de la communauté (*associations de jeunes, de femmes, de paysans, de pêcheurs, directeurs d'écoles*)

- **Secondaires**

- Médias;
- Gestionnaires de camp;
- OBC;
- Corporations religieuses
- Guérisseurs traditionnels
- Enfants scolarisés

### **Zones d'intervention**

Échelle nationale avec accent sur les zones infectées

### **Stratégies**

Il s'agira d'abord d'assurer une circulation massive de l'information vers les populations afin de leur transmettre les messages salutaires de base face à l'épidémie. Le circuit des médias électroniques, des crieurs, des directions sanitaires et organisations non gouvernementales vers les leaders et groupements communautaires des régions affectées, sera alors utilisé pour atteindre les familles.

La diffusion massive de ces messages se fera également dans les régions non affectées afin d'initier une prévention de la propagation de la maladie; notamment dans l'ère métropolitaine de Port-au-Prince fragilisée par l'émergence de centaines de camps d'hébergement de fortune aux conditions sanitaires douteuses.

Une approche interpersonnelle sera ensuite utilisées, non seulement dans les zones affectées mais aussi le reste du pays afin d'établir un dialogue franc et direct avec les populations à risque sur le sujet.

- **Axe stratégique 1.- Information publique et sensibilisation**
- **Axe stratégique 2.- Mobilisation communautaire**

### Analyse des comportements

<b>Cibles des régions infectées connues</b>	<b>Comportement actuel ou supposé</b>	<b>Comportement souhaité/ Message à faire passer</b>
<b>Population en général</b>	État de panique	Consommer du sérum oral et se rendre en milieu hospitalier des la 1ere diarrhée  Suivre les bonnes pratiques d'hygiène dans la gestion des malades et des cadavres  Suivre les bonnes pratiques d'hygiène personnelle
<b>Leaders communautaires / Élus locaux / Groupements communautaires</b>	Actions peu organisées / Réactions non appropriées face à l'épidémie	- Réactivation des rencontres communautaires - Ne pas s'exposer et ne pas exposer les autres - Transmettre l'information appropriée reçue à travers leurs réseaux
<b>Population en général</b>	État d'inquiétude	Suivre les bonnes pratiques d'hygiène personnelle et alimentaire
<b>Leaders communautaires / Élus locaux / Groupements communautaires</b>	Planification des activités de sensibilisation	- Activation des rencontres communautaires - Ne pas s'exposer et ne pas exposer les autres Transmettre l'information appropriée reçue à travers leurs réseaux

### Axe 1.- Information publique et sensibilisation

•

<b>Approche</b>	<b>Actions/activités</b>
<b>Communication de masse</b>	• Occupation du terrain médiatique;
	• Mobilisation / Implication des partenaires en santé dans la diffusion d'informations;
	• Développement et vulgarisation de messages clés
	• Développement et vulgarisation de matériel de sensibilisation

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis aux médias sur une base régulière</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence de presse quotidienne</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émissions interactives</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion et affichage des centres d'appels</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion et mise à jour régulière du site Internet du MSPP et sites partenaires (mspp.gouv.ht)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion de spots radio et vidéo</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un guide d'intervention à travers les médias</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information régulière sur les points de réhydratations et de Traitement du Cholera (CTC)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de "Sound-trucks" pour la vulgarisation de messages et la distribution de produits liés au lavage des mains</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vulgarisation massive de feuillets informatifs (<i>sortir d'églises, banques, supermarchés, studios de beauté, banques de borlette, marchés etc.</i>)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projections matériel vidéo sur écrans géants</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SMS via Digicel, Voilà et Haitel</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre d'informations</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de journalistes</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fresques murales</li> </ul>

## Axe 2.- Mobilisation communautaire

Mobilisation communautaire par l'activation des réseaux de crieurs (volontaires et brigadiers de la Protection civile, volontaires du MSPP et groupes organisés de la communauté par la Communication interpersonnelle)

Partenaires institutionnels impliqués dans le processus joueront un rôle intermédiaire entre les directions départementales et les groupes organisés de la communauté en vue de fournir des services de proximité à la population : ONG, Réseaux ministériels existant (*MSPP, MENFP, MARNDR, ME, MI, MAST*), Réseaux de jeunes, Groupements de femmes, Croix Rouge, Police Nationale d'Haïti

<b>Communication interpersonnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite d'éducation dans les maisons (porte à porte) des zones touchées</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séances d'éducation de groupe au niveau des écoles</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séances d'éducation dans les camps</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séances d'éducation au niveau des salles d'attente des cliniques.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre de sensibilisation pour groupes organisés de la communauté</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres communautaire pour information et sensibilisation des groupes communautaires</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un guide d'intervention pour les visites domiciliaires</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions de coordination entre les partenaires et les directions départementales interministérielles concernées (tables de concertation etc.)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation des groupes organisés pour la vulgarisation des messages au</li> </ul>

	niveau des quartiers et des familles
	• Rencontres d'information et de sensibilisation avec les médias communautaires, crieurs, etc.)
	• Formation des responsables d'écoles

### **Monitoring des activités de communication**

Dresser un rapport quotidien des activités de communication afin de mieux orienter les actions de prévention.

Sur un plus long terme et après l'élaboration d'une stratégie de prévention au cholera, monitorer les changements de comportement par rapport aux pratiques d'hygiène.